



DES ASSOCIATIONS DES GOLFEURS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire 2018

Samedi 3 février 2018

Paris

Présents : Relot Didier, Boileau Yves, Just Jean François, Choquet Serge, Mons Jean Pierre, Willeme Jean Louis, Deboos Christophe, Lagadec Laurent, Renault Pascal, Weiss Jean Luc, Claux Christian, Phal François, Lozar Philippe, Creel Jacques

Le Président ouvre la séance

Information de Christophe Deboos sur la possibilité d'éviter les remboursements des frais de déplacement, afin de ne pas trop grever nos trésoreries en proposant d'utiliser la déduction fiscale permise par la loi Buffet

Le trésorier expose à l'assemblée la situation de l'Aquitaine et le manque à gagner qui en résulte pour la fédération

Le trésorier expose le compte de résultat de l'année écoulée (voir annexe) et propose son adoption par l'AG : le compte de résultat est adopté à l'unanimité

Election des membres sortants

Les sortants sont : Michel Debaisieux et François Phal

Michel Debaisieux et François Phal sont candidats

Le président fait procéder au vote, les deux candidats sont élus à l'unanimité

Le président demande une interruption de l'AG afin de réunir les membres du comité directeur pour élire le nouveau bureau

L'AG reprend, le président présente le bureau qui est le même que la saison précédente (voir annexe)

Un débat s'engage sur la politique de la fédération : la promotion, le développement, le sport et les problèmes budgétaires :

Remboursement des frais de déplacements sportifs, de l'AG, l'aide aux associations, les aides pour l'Omnium

Le règlement de la quote part par les régions....

Une discussion s'engage et fait surgir d'autres points de débat

PA pose une question sur le changement de statuts

Pour ce qui concerne les compétitions régionales fédérales, c'est le règlement golf entreprise de chaque ligue (règlement particulier à chaque ligue) qui doit être pris en compte

PA : comment ouvrir et comment se développer, comment prendre en compte le besoin de s'ouvrir vers l'extérieur

L'AG décide qu'il n'y a pas lieu de prévoir de changement du périmètre de nos régions actuelles, nous ne sommes pas concernés par la réforme territoriale

Personnel JS : en reste-t-il, un effort doit être fait afin de garder des relations fortes avec le MJS, c'est notre ADN

Position de la Normandie (Christophe Deboos) : l'AGJSEP est représenté essentiellement par les personnels du MEN et particulièrement les professeurs d'EPS qui sont seuls habilités à représenter l'AGJSEP dans les compétitions fédérales officielles

Présentation du budget prévisionnel par le trésorier

Pour les aides aux équipes en division et en coupe de France un maximum de 3000€ est disponible avec un maxi de 300€ par équipe (sur demande et présentation dans les comptes rendus des régions)

4000€ maxi pour l'organisation omnium et coupe pour 2018, la dotation est revue chaque année au-delà de 3500€ en fonction des possibilités de trésorerie de la fédé

Des ajustements seront faits par le trésorier si besoin

Le budget prévisionnel est adopté

Prochaine AG 2 février 2019 lieu à choisir avec une option pour une année supplémentaire à Lacrosette et ensuite voir s'il y a des possibilités de salles gratuites sur Paris

L'ordre du jour de l'AG 2018 étant épuisé le président propose d'enchaîner sur un comité directeur élargi

Présentation de l'Omnium BOURGOGNE 2018 (Didier Relot)

Informations sur :

Le budget : entre 46 et 48 000€ avec une formule Omnium, coupe pour 285€

Les options et les différentes formules

La coupe des régions

Un nombre maxi de participants de 180 dont 132 joueurs 66/golf avec utilisation avec l'utilisation d'un fichier googleform. Le président fait remarquer que la fédération est ouverte à tous et qu'il est difficile de limiter le nombre de joueurs : proposition : donner une date butoir pour les inscriptions et voir en fonction

Utilisation du site de la fédé qui est adapté à la mise en place des fichiers pour les inscriptions

Il est décidé de ne pas limiter les inscriptions mais le fait de mettre une date limite permettra de mettre en place une liste d'attente

Date butoir des inscriptions le 30 mai avec 2 mois pour s'inscrire entre le 1^{er} avril et le 30 mai. Au-delà de la limite du 30 mai si le nombre prévu n'est pas atteint, prolongation jusqu'au 30 juin et inscription dans l'ordre des inscriptions

Le comité directeur élargi qui se déroule au moment de chaque omnium est à prévoir le mardi

Dates des omniums qui suivront la Bourgogne

2019 : Côte d'Azur

2020 : Alsace

2021 : Pays de Loire

2022 est ouvert.....

Présentation par la Côte d'Azur de l'omnium 2019

Dates : 21, 22, 23 et 24 octobre 2019

Omnium et coupe sur 2 golfs : grande bastide et valbonne

Un 3eme golf pourra être proposé pour les non participants à l'omnium et à la coupe : golf de Grasse

Les formules sont à affiner mais avec un hébergement en ½ pension un package complet autour de 500€

Pour faire suite en 2019, le président donne lecture d'un courrier de Guy Appere pour l'organisation de l'omnium en alsace

Le président prendra contact avec Guy pour lui signaler alternance nord / sud et l'augmentation à titre ponctuel de la dotation fédé (4000€) mais cette aide est aussi fonction des possibilités financières de la fédé

Le secrétaire de la FAGJSEP



Jacques Creel

Le Président FAGJSEP



Jean François Just